

INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

Rétrospective

L'Agenda de l'association depuis le 22 juin 2012 :

Juin

Le 27, rencontre annuelle des femmes maires et parlementaires du Finistère à Pont-Aven

Le 28, présence du Président JONCOUR au Comité directeur de l'Association des maires de France - Paris

Juillet

Le 2, participation de la directrice au Comité de pilotage du service formation (UBO - AMF 29 CDG 29 - CNFPT) - Brest

Le 3, présence du Président de l'AMF 29 à la réunion du «Groupe eau» - Quimper

Le 5, participation du Président JONCOUR à la réunion sur les dégâts occasionnés par les Choucas à la FDSEA - Quimper

Le 6, signature de la convention générale entre l'AMF 29 et la Caisse des Dépôts à l'antenne Bretagne Ouest de la CDC - Brest

Août

Sur tout le mois, réunions afin de finaliser l'organisation du Carrefour des Communes entre l'AMF 29 et l'Agence Bergame

Le 17, rencontre entre le Président de l'AMF 29, la directrice et le Directeur départemental d'ERDF - Brest

Septembre

Sur tout le mois, réunions pour finaliser l'organisation du Carrefour des Communes entre l'AMF 29, l'Agence Bergame et le Quartz - Brest

Le 7, réunion des jurys des Trophées 2012 du meilleur journal communal et communautaire

Le 14, réunion de Conseil d'Administration de l'AMF 29

Le 15, présence du Président JONCOUR à la réunion préparatoire des Etats Généraux de la Démocratie Territoriale - Quimper

Octobre

Les 4 et 5, Carrefour des Communes du Finistère au Quartz - Congrès - Brest

Le 5, en clôture du Carrefour, Assemblée Générale de l'AMF 29 en présence de Madame Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique - Brest

Le 18, participation du Président JONCOUR à la réunion technique sur le schéma départemental assainissement organisée par le CG 29 - Quimper

Le 19, réunion entre AMF 29 / SDEF / ORANGE sur le projet de convention d'enfouissement des réseaux - Brest

Le 23, présence de Monsieur JONCOUR à l'inauguration des nouveaux locaux de la Banque Alimentaire du Finistère - Quimper

Le 25, réunion entre le Bureau de l'AMF 29 et une délégation de la DDFIP - Brest

Le mot du Président

Financement des collectivités : un durcissement sans précédent !



Conférence d'ouverture Carrefour 2012

Le 5^e Carrefour des Communes et Communautés organisé par l'AMF 29 vient de s'achever en laissant des questions d'importance en suspens et notamment celle d'enjeu national du financement des collectivités.

Abordée en conférence d'ouverture, l'état des lieux déjà réalisé au national par notre réseau pluraliste aura été confirmé sur le Finistère : raréfaction du crédit bancaire, augmentation des taux, risque de report - voir renoncement - de la mise en route d'équipements ou travaux sur nos communes ou communautés.

Certes les débats de cette conférence auront confirmé l'esquisse de réponses : la création d'une banque publique dédiée, la mise en place d'une agence de financement des investissements locaux. De l'avis unanime, les solutions pérennes devront être multiples pour répondre à la gravité et à l'urgence de la situation.

Elles sont attendues avec impatience par tous les élus locaux pour lesquels il est impensable qu'une crise de l'investissement local vienne participer à la fragilisation du tissu économique de nos territoires déjà malmenés. Pas un jour ne passe sans que les médias se fassent l'écho de gros nuages sur les entreprises de toutes régions, et la Bretagne n'est pas épargnée avec une augmentation inédite du nombre de demandeurs d'emploi.

Vous l'aurez compris, l'heure de ce 5^e Carrefour était empreinte de gravité : il ne pouvait en être autrement dans le contexte régional, national et européen que nous traversons.

Mais gravité ne veut pas dire pessimisme et je crois que ce grand rassemblement, avec un record de 2 400 badges retirés, aura permis des échanges constructifs, cordiaux et confiants. Le secteur public constitue - et doit demeurer - un levier d'actions incontournable, tant sur le plan économique, que celui de la solidarité et de l'innovation.

Ce propos, que j'ai tenu en inauguration, a été largement partagé si j'en juge par vos nombreuses manifestations de soutien sur ces deux jours de travaux : ne pas occulter nos inquiétudes, ne pas non plus tomber dans la résignation et baisser les bras, il nous faut avancer, tous ensemble. Et comme je l'ai rappelé, c'est à cet objectif d'intérêt général que notre association pluraliste se propose, modestement, de contribuer.

Une solidarité plus que jamais indispensable



Inauguration Carrefour 2012

Cette solidarité aura bien été au rendez-vous à Brest les 4 et 5 octobre derniers : par votre présence massive, élus, personnels territoriaux, partenaires institutionnels et privés, par l'importance des soutiens financiers et logistiques de cette édition, par le déplacement en clôture de Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique.

Merci à toutes et à tous ! Les 283 communes de notre département étaient représentées et c'est bien la voix de nos territoires, urbains, ruraux, littoraux, qui a été écoutée et entendue.

Bien sincèrement
Jean-René JONCOUR



Rémi HEURLIN - votre interlocuteur
Tél : 02 23 35 55 90 ou remi.heurlin@caissedesdepots.fr

La Caisse des Dépôts ouvre l'agence Ouest Bretagne pour être plus proche de nos territoires du Finistère et du Trégor
Inauguration des locaux le 30 novembre 2012

Centre d'Affaires du Port
6, rue de Porstrein - 29200 BREST



Clin d'œil

Pierre ADAM, membre du trio de maires finistériens élus en... 1977 !



Pas question ici de record mais bien plus de respect pour les trois maires qui détiennent actuellement une longévité de mandature impressionnante: Pierre ADAM (Kernilis), Xavier BERTHOU (Plou-névél), Gilbert MONFORT (Ros-porden), tous élus en 1977, soit un engagement de 35 ans au service de la collectivité ! Rencontre avec le premier d'entre eux, par ordre alphabétique, tant toute autre hiérarchisation serait ici impensable.

Comment résumer en si peu de lignes la richesse de vie de six mandats ? L'exercice s'annonce délicat tant les réalisations sur la commune rurale de Kernilis sont allées crescendo. En mars 1977, le fil conducteur est déjà là : une vision à long terme pour ce territoire, un attachement à maîtriser le foncier et les dossiers d'urbanisme... un fil bien solide auquel il faut rajouter un temps personnel non compté et une capacité naturelle à savoir expliquer les projets proposés.

Il faut revenir loin en arrière pour comprendre l'ampleur de la tâche et se rappeler par exemple qu'en 1977, le téléphone ne desservait pas une grande partie de la population ! Autre illustration : les axes de circulation du bourg n'offraient plus non plus la sécurité nécessaire aux habitants, motorisés ou piétons.

Deux priorités de gestion communale auxquelles se sont vite ajoutés d'autres chantiers à chaque nouvelle mandature : réfection de l'église, construction de logements sociaux, lotissements communaux, développement associatif, zone artisanale, nouvelle école puis mairie flambant neuve, salle polyvalente,... liste non exhaustive tant elle est longue !

Pour trouver un point d'orgue il faut revenir au second mandat (1983-1989) : la construction d'une salle omnisports, projet d'envergure pour une si petite commune, mais qui, bien expliqué, avec un plan de financement et des délais parfaitement maîtrisés, aura marqué un tournant dans la confiance des kernilisiens à l'égard de leur premier magistrat et de sa volonté d'entreprendre. Une autorité naturelle non démentie depuis, et qui doit peut-être quelque chose au métier de professeur de mathématiques exercé par Pierre ADAM ... mais qui le confesse aurait pu aussi bien s'investir vers un autre centre d'intérêt toujours aussi vif : les travaux du bâtiment. Tout cela laisse profiler de solides compétences mises aujourd'hui au service de la commune. Dans ce joli parcours, l'intercommunalité n'a pas été oubliée avec une série impressionnante de responsabilités en matière d'environnement et de gestion de l'eau.

Question ultime sur le changement le plus marquant de ces six mandatures et pour laquelle on aurait justement pu attendre une réponse «intercommunale» : et bien non ! Ce que Pierre ADAM retient c'est l'apparition d'une citoyenneté nouvelle aux exigences plus individualistes qui conduit désormais une frange d'habitants à transmettre doléances en tout genre... vers la Mairie !

Les infos en bref

Le Carrefour 2012 en images

Photos Franck Betermin



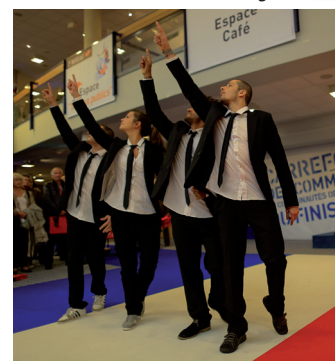
Ouverture des débats par François CUILANDRE, Maire de Brest



Accueil des congressistes



Affluence sur l'espace exposant



Ponctuation artistique par Moral Soul



Arrivée ministérielle



Lauréats Trophées 2012

Retrouvez le dossier de presse, le dossier exposant ou celui des Trophées, le catalogue officiel sur le site : www.amf29.asso.fr (retranscription des actes en cours).

Info-Maires a fêté ses 10 ans !

Une occasion de remercier les collaborateurs rédactionnels participants à cette édition au travers de trois rubriques désormais décennales : «En direct avec le Conseil Général», «La Préfecture et les services de l'Etat vous informent», «la page des parlementaires», ainsi que le maquettiste de cette édition.

Un anniversaire un peu écourté (arrivée ministérielle concomitante) mais qui aura néanmoins permis de saluer les cinq grands partenaires qui soutiendront Info-Maires pour trois ans : la Caisse des Dépôts, le Crédit Agricole, ERDF, Groupama Loire-Bretagne et la SNCF.



Avec SNCF, le Finistère choisit l'écomobilité.



Le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs : la version 2012 à disposition des communes

Défini par l'article R 125-11 du code de l'environnement, le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM), établi par le préfet, est un document d'information du public qui recense les risques majeurs prévisibles auxquels sont exposées les communes du département. Document de référence, il constitue, de ce fait, le véritable socle de l'information préventive des populations.

En s'appuyant sur les évolutions juridiques importantes de ces dernières années, le DDRM présente le **recensement actualisé** des grandes catégories de risques majeurs identifiés dans le Finistère, en particulier dans les domaines suivants :

- le risque «submersion marine», à partir des enseignements tirés de la tempête «Xynthia»,
- le risque «mouvements de terrain», avec la prise en compte de trois nouvelles études du BRGM,

- le risque «technologique», avec la prescription de six nouveaux PPRT,
- le risque «rupture de barrage», qui prend en compte une nouvelle classification des ouvrages et les nouvelles modalités de contrôle,
- le risque «sismique», nouveau classement

Le document rend compte des avancées de la planification élaborée pour faire face à ces risques, en termes de dispositifs de prévention comme d'organisation des secours.

Disponible dans les communes à partir de novembre 2012, le DDRM est un outil conçu pour être utile aux habitants du Finistère. Il est tenu, dans cet esprit, à la disposition de toutes celles et de tous ceux qui souhaiteront le consulter.

Il est également présenté sur le site Internet des services de l'Etat dans le Finistère : **www.finistere.gouv.fr**

En direct avec le Conseil Général

Favoriser une approche concertée de la politique du handicap

En tant que chef de file de l'accompagnement des personnes handicapées, le Conseil général du Finistère a l'obligation de définir les orientations et les programmations des actions à réaliser en faveur des personnes handicapées dans un schéma.

Afin d'anticiper l'évolution des besoins et des attentes, le Conseil général a voté, le 26 janvier 2012, le lancement d'une nouvelle étape de concertation, qui doit conduire à l'élaboration d'un 4ème schéma en faveur des personnes handicapées dont les grandes orientations seront votées en juin 2013. A travers ce schéma, le Conseil général entend proposer aux personnes handicapées une réponse adaptée à leurs besoins.

Dans cette perspective, le Conseil général a souhaité mobiliser, de manière transversale et concertée, l'ensemble de ses partenaires afin de présenter un état des lieux des places et des services disponibles, et de recueillir leurs souhaits et demandes. Un comité de pilotage et des groupes de travail techniques ont été mis en place pour nourrir une réflexion globale sur les actions prioritaires à mener dans le cadre du prochain schéma. La concertation de l'ensemble des partenaires qui participent sur le territoire à la mise en œuvre des politiques sociales et médico-sociales a été lancée le 22 mars dernier.

Cette démarche de concertation permettra à tous les partenaires d'émettre des pistes de travail et d'action, pour améliorer

l'autonomie des personnes handicapées, autour de priorités partagées par tous.

Dans l'immédiat, le Conseil général a lancé, le 17 octobre dernier, 1 appel à projets pour la création d'un accueil de jour de 15 places pour personnes en situation de handicap sur l'une des 4 communes suivantes : St Renan, Guilers, Milizac et Bohars, d'une part, ainsi que la création de 33 places de foyer de vie sur Quimper Communauté, d'autre part. Les services sociaux et médico-sociaux ont jusqu'au 18 décembre 2012 pour répondre à cet appel à projets.

4 rendez-vous citoyens pour la présentation du budget 2013

Le Conseil général organise 4 rendez-vous citoyens pour présenter aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux responsables associatifs et au grand public les orientations de son budget pour 2013. Ces rencontres citoyennes seront l'occasion pour le Conseil général d'expliquer aux Finistériens le sens des politiques mises en œuvre pour 2013 ainsi que le cadre budgétaire dont il doit tenir compte pour mener à bien ses projets au service de tous.

- Lundi 10 décembre 2012 à Carhaix, Halles polyvalentes, de 18 h à 20 h ;
- Mardi 11 décembre 2012 à Guipavas, salle de l'Alizé, de 18 h à 20 h ;
- Mercredi 12 décembre 2012 à Saint Thégonnec, Maison des associations, de 18 h à 20 h ;
- Lundi 17 décembre 2012 à Quimper, Maison des sports, de 18 h à 20 h.

De la maîtrise des finances publiques à une croissance durable

Par Jean-Luc BLEUNVEN, Maire de Plabennec, Député du Finistère.



Quatre mois ont passé depuis cette journée du 17 juin 2012. «Franchir la porte de l'Hémicycle» est très impressionnant mais devenir député de la République, c'est également pour moi, élu local, une énorme fierté, un grand devoir vis-à-vis des citoyens qui m'ont élu. Depuis, je m'habitue à une nouvelle vie et le travail ne manque pas, que ce soit à Paris ou sur la circonscription.

Le Projet de Loi de Finances pour 2013 : l'État et les collectivités locales solidaires et responsables

Le Projet de loi de finances pour 2013 prévoit un objectif impératif en tenant l'engagement français d'un maintien du déficit public à 3% du PIB en 2013. Le PLF 2013 s'insère dans un double mouvement de rénovation de la gouvernance des finances publiques, proposé dans le projet de loi organique et de redressement solidaire et responsable des comptes publics. Ainsi, cette loi est non seulement responsable, mais aussi un projet de loi solidaire replaçant la justice sociale au cœur de notre fiscalité, pour les ménages comme pour les entreprises, un projet de loi d'avenir créant les conditions financières du rétablissement de notre pays. La dette baissera dès 2014 et diminuera de 7 points de PIB d'ici 2017 et la dépense publique évoluera

de façon contenue. Pour participer à l'effort de redressement de nos finances publiques, l'enveloppe des concours aux collectivités locales sera stabilisée en 2013, pour ce qu'il s'agit de l'«enveloppe normée» (DGF, notamment). Les crédits du fonds de compensation de la TVA seront néanmoins augmentés de 120 millions d'euros, et la péréquation renforcée, afin de tenir compte des fortes disparités dans la situation financière des collectivités territoriales.

Accès à l'emploi des jeunes, crise du logement, et assèchement des crédits à l'investissement : les réponses face à l'urgence

L'accès à l'emploi pour les jeunes, la crise du logement, et l'assèchement des crédits à l'investissement ; face à ces difficultés endémiques que connaît notre pays et par voie de conséquences nos collectivités, trois mesures importantes sont à mettre en exergue. La création des emplois d'avenir pour les jeunes peu qualifiés, avec, en 2013, la création de 100 000 emplois d'avenir (150 000 en 2014) est une réponse aux problèmes d'accès à l'emploi que subit notre jeune population. La mobilisation du foncier public en faveur du logement et le renforcement des obligations de production de logement social, qui concernent principalement les grandes agglomérations, permettront de soutenir le secteur économique de la construction, d'une part, et le développement de l'offre de logements sociaux d'autre part. La création de la Banque Publique d'Investissement, enfin, offrira aux entreprises un accès au crédit que les banques commerciales ne parviennent plus à assurer. Ceci représentera, à n'en pas douter, une véritable planche de salut pour tous les entrepreneurs qu'en qualité d'élu local vous êtes amenés à rencontrer quotidiennement, qui n'ont plus aujourd'hui de soutien pour défendre leur outil de production, ou pour mener à bien leurs projets de développement.

C'est par un contact constant avec les élus locaux et la population que les grandes réformes structurelles engagées ou à venir nous permettront d'évoluer vers une croissance durable et plus juste. C'est pourquoi je souhaite, tout au long de mon mandat, être un relais attentif à vos préoccupations quotidiennes.